


**Annexe 3**

<b>Fonction</b>	Professeur d'éducation physique et sportive
<b>Nature du poste</b>	CH
<b>Nature de la spécificité</b>	Coordination de la section sportive scolaire danse
<b>Discipline</b>	EPS
<b>N°UAI établissement</b>	0752108j
<b>Nom établissement</b>	Collège Yvonne Le Tac
<b>Adresse établissement</b>	7 rue Yvonne Le Tac 75018 Paris
<b>N° téléphone établissement</b>	01 46 06 09 40
<b>Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)</b>	Gontrand Boulanger, Principal
<b>Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)</b>	<p>Etablissement catégorie 2 – IPS : 140.4          6ème : 3 divisions / 5ème : 4 divisions          4ème : 4 divisions / 3ème : 4 divisions          1 ULIS TFC (capacités : 10 élèves)          1 section sportive scolaire danse (capacité : 60 élèves)          LV2 Allemand / Espagnol / Italien          LVA Latin et Grec (3ème)          Taux de réussite au DNB : 92,5 % (2023)</p>
<b>Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 heures hebdomadaires</li> <li>- 3 groupes / 3 heures hebdomadaires par groupe</li> <li>- Lieu : local dédié in situ (salle Montmartre)</li> </ul>
<b>Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)</b>	<p><b>Le professeur coordonnateur de la section sportive scolaire Danse est en charge de la coordination du Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) des élèves de la section sportive scolaire Danse.</b></p> <p>Décliné sur les quatre années de la scolarité au collège, celui-ci est élaboré par le professeur coordonnateur de la section sportive, en lien avec l'équipe de direction du collège et l'IA-IPR d'EPS en charge des sections sportives scolaires de l'académie de Paris.</p> <p><b>Ses missions sont définies en référence aux trois piliers du PEAC.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pilier 1 : Rencontrer.</b>  <b>Mission n°1 : créer et entretenir des partenariats culturels réfléchis :</b> communication avec les équipes EAC des structures culturelles, gestion de la plateforme ADAGE, planification annuelle, accueil des artistes, organisation de sortie spectacle –</li> <li>- <b>Pilier 2 : Pratiquer.</b>  <b>Mission n° 2 : enseigner la pratique de la danse :</b> esthétique contemporaine majoritaire et hiphop secondaire souhaitée.</li> <li>- <b>Pilier 3 : Connaître.</b>  <b>Mission n°3 : Transmettre des connaissances relatives à l'univers de la danse et du spectacle vivant :</b>            Atelier du regard, conception de projet interdisciplinaire –</li> </ul>

**Annexe 3**

<p><b>Compétences souhaitées</b></p>	<p><b>Le professeur, acteur du service public d'éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire partager les valeurs de la République grâce au projet de la section sportive scolaire Danse.</li> <li>- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'Ecole, dans le cadre du projet académique et du projet d'établissement.</li> </ul> <p><b>Le professeur, pédagogue au service de la réussite de tous les élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves.</li> <li>- Renforcer les pratiques coopératives entre élèves.</li> <li>- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.</li> <li>- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.</li> <li>- Maîtriser la langue française à des fins de communication.</li> <li>- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.</li> </ul> <p><b>Le professeur, acteur au sein de la communauté éducative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopérer au sein de l'équipe d'EPS et plus globalement de l'équipe des professeurs du collège.</li> <li>- Contribuer à l'action de la communauté éducative.</li> <li>- Coopérer avec les parents d'élèves.</li> <li>- Coopérer avec les partenaires de l'école.</li> <li>- Assurer la communication interne et externe (connaissances et compétences en communication visuelle, maîtrise de logiciels photo/vidéo, communiquer au moyen du site Internet de l'ENT du collège).</li> <li>- Rendre compte de son action au moyen des outils institutionnels.</li> </ul> <p><b>Le professeur, praticien expert des apprentissages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, en EPS et plus particulièrement dans le domaine de la Danse contemporaine.</li> </ul>
<p><b>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</b></p>	<p>1<sup>ère</sup> expérience professionnelle réussie en collège, lycée générale et technologique ou lycée professionnelle.</p>
<p align="center"><b>Visa chef d'établissement :</b></p> 	<p align="center"><b>Visa inspecteur :</b></p> 